

Fiche de mission : coordinateur-trice pédagogique

Il / elle assure la gestion opérationnelle de l'école au quotidien ; est supervisé-e dans son travail par le directeur de l'établissement scolaire ; est la personne référente pour les autres membres de l'équipe pédagogique et les intervenants.

Ambiance, sécurité morale et physique

Être garante d'une ambiance relationnelle favorable au développement des personnes (enfants et adultes) ainsi que de leur sécurité morale et physique, en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Animation de l'équipe pédagogique

Animer l'équipe pour que le projet de l'école soit mis en œuvre au quotidien dans de bonnes conditions, par l'organisation et le suivi des tâches qui leur sont confiées.

Suivi éducatif et réglementaire

Veiller à la mise à jour des documents réglementaires pour une école hors-contrat (contrôle d'assiduité des enfants, sécurité incendie...) et à la mise en œuvre d'un dispositif de relevé d'activités régulier pour la mesure de la progression des enfants de 6 à 16 ans dans les différents domaines du *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*.

Suivi et amélioration du fonctionnement de l'école

Veiller à l'application des décisions prises dans les différentes institutions de l'école et à une dynamique d'amélioration continue impliquant enfants et adultes, dans une perspective sociocratique.

Activités des enfants

Veiller à ce que les enfants soient écoutés et soutenus dans le choix de leurs activités, dans la mise en œuvre de projets individuels ou collectifs, en faisant appel si besoin à des personnes extérieures à l'équipe.

Aménagement et organisation de l'espace et des ressources

Veiller à ce que les locaux de l'école (espaces intérieurs et extérieurs) et les ressources matérielles soient fonctionnels, ordonnés, accessibles pour la mise en place d'une diversité d'activités, d'ateliers, en fonction des besoins et projets de l'ensemble des enfants.

Ordre, propreté, hygiène

Organiser l'entretien des locaux et veiller à la mise en œuvre des pratiques d'hygiène par les membres de la communauté scolaire.

S'assurer que les locaux soient accueillants pour d'autres activités organisées par l'association en dehors du temps scolaire.

Relations avec les parents

Assurer un dialogue de qualité depuis le rendez-vous d'inscription jusqu'à la fin de l'année scolaire dans le but de construire un partenariat éducatif solide entre l'école et les familles.

Information interne

Identifier les besoins, puis s'assurer de la création et de l'actualisation des outils et supports permettant une bonne circulation des informations au sein de l'école.